



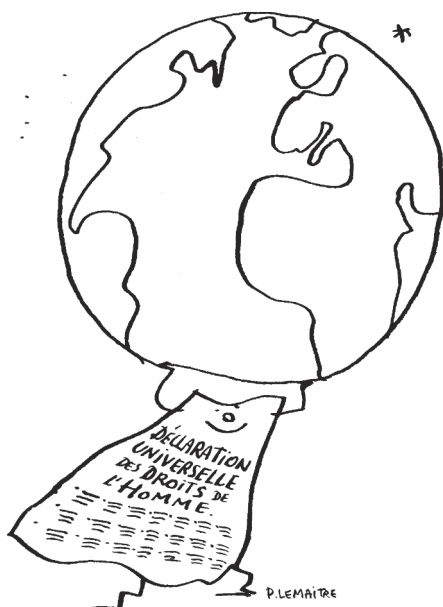
La plus belle
déclaration
d'amour
de l'humanité
à 70 ans.
Partageons-la.



APNU
BELGIQUE

« La Déclaration universelle des droits de l'Homme, tout un programme ! »

En 2018, pour marquer le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH), l'Association pour les Nations Unies (APNU) mènera une campagne participative avec les jeunes francophones de Belgique afin de diffuser et faire vivre les 30 articles de la Déclaration.



Le 10 décembre 1948, suite à la Seconde Guerre mondiale, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte cette déclaration qui précise les droits humains fondamentaux. Elle constitue la pierre angulaire du droit international des droits de l'homme. Si elle n'est pas contraignante pour les États, la DUDH représente un « idéal à atteindre par tous les peuples et toutes les nations », un programme pour tous les États, comme le rappelait Stéphane Hessel (auteur d'« Indignez-vous »). Plusieurs conventions et traités internationaux la mettent en œuvre et sont eux juridiquement contraignants. De nombreux pays, dont la Belgique, déclarent vouloir la respecter mais il reste beaucoup à faire. Les injustices, la torture, les restrictions à la liberté d'opinion et d'expression, la malnutrition, le « mal-développement » persistent y compris dans les démocraties. Aujourd'hui, l'accroissement des menaces et des mesures de sécurité favorisent le repli sur soi, la montée du populisme et tendent à menacer les droits de l'Homme.

La DUDH a été la première à énoncer ce qui constitue désormais des valeurs universelles. Où que nous vivions, quelles que soient notre culture, notre situation sociale ou économique, nos convictions philosophiques ou politiques, l'ensemble des droits de l'Homme qui figurent

dans la Déclaration s'applique à nous et nous concerne. **Il est de notre devoir à tous de respecter et de faire respecter les droits de l'Homme** et donc de faire en sorte que tous les citoyens soient informés de leurs droits et des droits de leurs concitoyens : la sensibilisation dès le plus jeune âge est essentielle car elle prépare les citoyens de demain.

Pour se reconnecter à l'universalisme et contrer les tendances au repli sur soi, au racisme et au nationalisme extrême, il est nécessaire de mettre la dignité humaine et les libertés fondamentales au centre et de rappeler les valeurs universelles portées par la Déclaration des droits de l'Homme. Les horreurs des guerres et autres atrocités présentées chaque jour dans les médias risquent sans cela d'amener les jeunes à penser que leur monde est déjà condamné. C'est sur base de ce constat et à l'occasion du 70^e anniversaire de la DUDH, que l'Association pour les Nations Unies (APNU) a décidé de lancer avec les jeunes une vaste campagne d'information et de sensibilisation intitulée : « *La Déclaration universelle des droits de l'Homme : tout un programme* ».

Pierre Galand,
Président de l'APNU



L'objectif fondamental de la campagne est de développer le sentiment de citoyenneté chez les jeunes et de les sensibiliser aux valeurs universelles promues par la DUDH en faisant appel à leur réflexion et leur créativité.

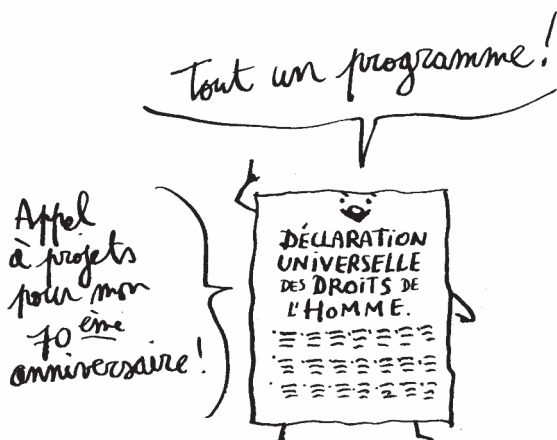
Objectifs spécifiques de la campagne :

- **Faire connaître** les droits de l'Homme, les 30 articles de la DUDH et les libertés fondamentales en mobilisant les jeunes avec le soutien des médias, des enseignants, des responsables d'association et des responsables politiques. Inciter les jeunes à faire le choix d'un article et à présenter, à leur manière, la façon d'améliorer sa mise en œuvre tout en s'inspirant des multiples conventions, pactes et protocoles qui l'ont suivi ainsi que des Objectifs de développement durable (ODD).

- **Contribuer à un enseignement de qualité** dans le domaine des droits de l'Homme et servir d'inspiration aux responsables de l'élaboration des politiques éducatives (au sein des administrations locales et régionales) ainsi qu'aux administrateurs de l'éducation, enseignants, formateurs d'enseignants, éducateurs du secteur non-formel et autres acteurs intéressés.
- **Stimuler le débat** et amener les jeunes à avoir une réflexion informée sur le sujet des droits humains, le rôle des différents acteurs de la société et les défis à relever pour leur concrétisation.

Articulation de la campagne autour de 3 piliers principaux :

- 1. Un appel à projets largement diffusé auprès des jeunes** de 10 à 30 ans au travers des établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur et associations de jeunesse (Maisons de jeunes, Institutions publiques de protection de la jeunesse, mouvements et organisations de jeunesse). L'enjeu de l'appel à projets consiste à faire le choix d'un article de la DUDH et de présenter la façon d'améliorer sa mise en œuvre. Une grande flexibilité sera accordée quant à la forme et au contenu des projets



(une action civile, un projet de loi, une pièce de théâtre, une œuvre artistique etc...).

- 2. Des activités pédagogiques, culturelles et informatives** au travers de l'organisation de conférences données par des experts et personnalités dans le domaine des droits de l'Homme, de débats, projections de films et émissions radiophoniques tout au long de l'année académique 2017/2018.
- 3. Un grand événement citoyen** sera organisé en décembre 2018 au Palais d'Egmont au cours duquel seront primés les meilleurs initiatives et projets retenus par différents jurys.

Les dates clefs de la campagne :

Mai 2017 à juin 2018

Lancement des appels à projets et préparation des projets par les participants.

- **Mai 2017**

Annnonce de la campagne et des appels à projets aux institutions d'enseignement.

- **Septembre 2017**

Envoi des appels à projets aux institutions d'enseignement et aux associations de jeunesse.

- **30 novembre 2017**

Date limite de confirmation de participation des institutions d'enseignement et date ultime de soumission des propositions de projets par les associations de jeunesse.

- **Septembre 2017 à juin 2018**

Durant toute cette période, un suivi et un support seront mis en place et les établissements participants recevront sur demande un soutien pédagogique sous forme de matériel didactique ou même de visite de personnes-ressources.

- **30 juin 2018**

Date limite de soumission des réalisations par les institutions d'enseignement et les étudiants du supérieur.

Juin 2018 à décembre 2018

Mise en place des jurys, sélection des initiatives et des projets, publicité autour de ce mouvement de citoyenneté des jeunes.

- **Juin 2018**

Mise en place des jurys.

- **Septembre 2018**

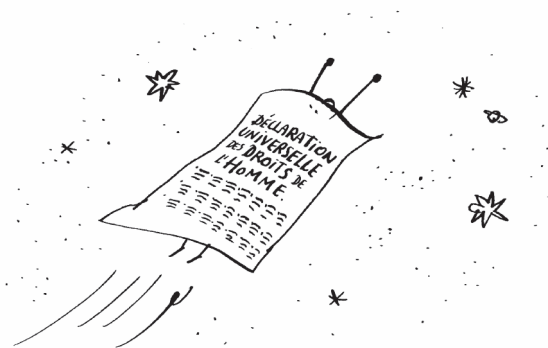
Date limite de soumission des réalisations par les associations de jeunesse.

- **Octobre 2018**

Fin du classement des divers projets et information des participants.

- **Autour du 10 décembre 2018**

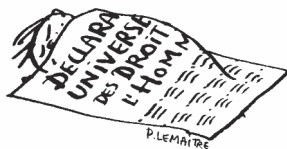
Journée d'animation et grand événement citoyen au Palais d'Egmont (à confirmer) y compris une séance plénière consacrée à la remise des prix aux lauréats qui auront été primés par les différents jurys.



De nombreux partenaires soutiennent déjà activement la mise en place de la campagne de l'APNU : le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies (OHCHR), la Fédération Wallonie-Bruxelles et en particulier sa Cellule "Démocratie ou barbarie", le programme "Annoncer la couleur" de l'Agence belge de développement, la Ligue des droits de l'homme, OXFAM- Solidarité, Amnesty Belgique, L'Avenir, Radio Campus, MOC, CLARA, PAC, Oxfam Solidarité, Forum N.S., Fondation Henri La Fontaine, RTBF, RTL-TVI. Ils figurent parmi les premiers partenaires de la campagne aux côtés bien entendu des organisations de jeunesse au sein du Conseil de la jeunesse.

Les partenaires ont vocation à représenter la campagne et ses objectifs au sein de leurs organisations et auprès de leurs publics. Ils peuvent articuler leurs initiatives avec celles de la campagne et associer leurs membres aux activités de la campagne et aux événements pédagogiques. Ils travaillent sur des thèmes spécifiques, pour rassembler les jeunes autour d'une cause commune et s'investissent donc particulièrement dans la fourniture de matériel didactique, la formation, la publication d'articles et la remise de prix.

Contribuez à diffuser cette déclaration d'amour pour lutter contre la déshumanisation du monde.



L'Association pour les Nations Unies est une Association sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir, en Belgique francophone, l'action des Nations Unies et les valeurs de la Charte qui guident son action. L'APNU fait partie d'un réseau international réunissant plus d'une centaine d'Associations pour les Nations Unies à travers le monde (WFUNA). Elle n'est affiliée à aucun parti politique, à aucune communauté religieuse ou philosophique ni à aucun groupe d'intérêts économiques et fonctionne uniquement avec des bénévoles. Aidez-nous à contribuer à un monde plus ouvert. Cette campagne est un projet ambitieux et visionnaire. Elle a besoin de votre soutien pour réussir.

**Soyez un levier de ce projet fédérateur en contribuant au Compte Triodos :
BE29 5230 8086 7864**

Pour plus d'infos, règlement, personnes ressources, documentations disponibles : **www.70ansDUDH.be**
115 rue Stevin, 1000 Bxl – Tél : +32(2)721 69 17

70^{ème} anniversaire
La Déclaration
Universelle
des Droits de
l'Homme!
TOUT UN PROGRAMME !!!

Éditeur responsable : Pierre Galand, 115 rue Stevin, 1000 Bxl — © APNU-TRAMWAY2 I-P. LEMAÎTRE 2017

